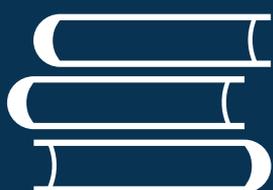




HIGHER EDUCATION SUPPORTING
REFUGEES IN EUROPE



CATALOGUE
DES BONNES PRATIQUES
SUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE

Pour consulter la version intégrale du catalogue, veuillez visiter le site:
www.inhereproject.eu

Le Projet

inHERE est un projet d'une durée de deux ans cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union Européenne. Son but est de faciliter l'intégration et l'accès des réfugiés dans les établissements d'enseignement supérieur européens.

Objectif

Face à la crise des réfugiés que traverse actuellement l'Europe, la dimension sociale de l'enseignement supérieur vise à offrir aux réfugiés l'opportunité de participer à l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Dans le but de faciliter l'intégration et l'accès des réfugiés dans les établissements européens d'enseignement supérieur, inHERE encourage le partage des connaissances, l'entraide entre pairs et les partenariats universitaires.

Le consortium inHERE

UNIMED – Union des Universités de la Méditerranée, Italie (coordinateur)

Université La Sapienza, Italie

Université de Barcelone, Espagne

Campus France, France

EUA – Association Européenne des Universités (AEU), Belgique

HCR – Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (partenaire associé)

Site web: www.inHEREproject.eu



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Ce projet est financé grâce au soutien de la Commission européenne. Cette publication reflète le point de vue de ses auteurs et la Commission européenne ne saurait être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.



INTRODUCTION

Le Catalogue des bonnes pratiques développé dans le cadre du projet inHERE est le produit de l'analyse approfondie d'environ 300 initiatives mises en œuvre par des établissements d'enseignement supérieur de 32 pays européens engagés dans l'accueil de réfugiés¹. Ces initiatives ont été présentées et décrites par les établissements eux-mêmes sur le site de l'EUA, dans le cadre de la campagne cartographiée «Bienvenue aux réfugiés».

Tout comme pour la *campagne de l'EUA*², le Catalogue des bonnes pratiques inHERE a pour but de servir de source d'information et d'inspiration pour les communautés universitaires européennes et mondiales, ainsi que de permettre des échanges et des collaborations entre les acteurs intéressés.

Si, d'un côté, le Catalogue s'adresse aux étudiants et aux chercheurs réfugiés en Europe, de l'autre, il vise à encourager les discussions entre établissements d'enseignement supérieur sur les initiatives à mettre en œuvre pour l'accueil et l'intégration des jeunes réfugiés au sein des communautés académiques et estudiantines.

Les cas présentés dans le Catalogue ont été sélectionnés sur la base d'une série de critères tenant compte de leur impact, réel ou potentiel, actuel ou futur, sur l'intégration des réfugiés dans les programmes d'études et dans la vie sociale des campus universitaires. Il a été demandé aux universités d'indiquer le nombre d'étudiants et de chercheurs concernés par les initiatives. De plus, l'accent a été mis sur le potentiel de transférabilité des projets à d'autres pays et établissements afin de favoriser le renforcement progressif des capacités d'autres systèmes d'enseignement supérieur européens en la matière.

Les critères de sélection des initiatives présentées dans le Catalogue des bonnes pratiques:

Basées sur des données factuelles	<ul style="list-style-type: none">– Initiatives basées sur les besoins des populations réfugiées accueillies, sur leurs intérêts et leurs attentes en ce qui concerne leur accès à l'enseignement supérieur.– Enracinées dans un contexte local ou national, en termes de migration, intégration et/ou politiques publiques en matière d'enseignement supérieur.
Testées par des pratiques en situation réelle	<ul style="list-style-type: none">– Initiatives déjà testées et mises en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur pour les réfugiés ou pour d'autres catégories d'étudiants, ou encore dans le cadre de projets d'internationalisation et pour lesquelles un retour d'expérience a pu être fait.– Initiatives présentant des éléments innovants, spécialement développés pour les étudiants et les chercheurs réfugiés.
Durables	<ul style="list-style-type: none">– Initiatives établies de façon durable, en ce qui concerne les modèles de financement et la programmation à long terme.– Ayant un potentiel de transférabilité et d'élargissement à plus grande échelle.

¹ Dans le projet inHERE – sauf indication contraire – le terme «réfugié» est employé pour indiquer tous les immigrés qui se sont enfuis de leur pays ou qui se sont déplacés à l'intérieur de leur pays.

² <http://refugeeswelcomemap.eua.be/map>

<p>Coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Initiatives développées ou mises en œuvre en coopération avec d'autres universités ou d'autres acteurs locaux ou régionaux tels que des ONG, des autorités publiques, des centres d'accueil, des associations, etc. – Initiatives participatives, permettant d'impliquer les populations réfugiées accueillies dans le développement et la mise en œuvre des projets les concernant.
<p>Stratégiques et liées à la mission de l'université</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Initiatives liées ou fondées sur les missions de l'université, ses objectifs stratégiques et sa prise de conscience du rôle social qu'elle peut jouer face à la crise des réfugiés en Europe. – Développées dans le cadre d'une stratégie globale pour l'intégration des réfugiés mais également des groupes défavorisés en général, en tenant compte de différents aspects tels que la diffusion d'information, le recrutement des étudiants, les services académiques offerts, les pratiques d'apprentissage et d'enseignement, etc. pour favoriser la réussite des études.
<p>Transférables</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Initiatives ayant un potentiel d'élargissement progressif et de transférabilité à d'autres établissements d'enseignement supérieur ou institutions de l'enseignement professionnel, en tenant compte des coûts de mise en œuvre, des contextes des politiques nationales, des différentes réalités universitaires et des situations spécifiques des groupes d'étudiants défavorisés.

Les initiatives présentées dans le Catalogue sont des exemples et ne représentent en aucun cas un répertoire exhaustif de mesures pour intégrer les réfugiés dans le système européen de l'enseignement supérieur. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère que la *campagne «Bienvenue aux réfugiés»* n'est pas le résultat d'une cartographie systématique et obligatoire, mais le résultat d'une étude basée sur le volontariat des établissements qui ont renseignés les questionnaires sur le site de l'EUA.

Les cas ont été organisés en 11 catégories thématiques présentées ci-après:



RECONNAISSANCE

La base juridique européenne pour la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur des ressortissants de pays tiers est la Convention de Lisbonne, dans laquelle les pays signataires ont prévu le développement d'outils et de systèmes pour la reconnaissance des diplômes étrangers et/ou des séjours d'études à l'étranger.

L'Article VII de la Convention établit que «Chaque Partie prend toutes les mesures possibles et raisonnables dans le cadre de son système éducatif, en conformité avec ses dispositions constitutionnelles, légales et administratives, pour élaborer des procédures appropriées permettant d'évaluer équitablement et efficacement si les réfugiés, les personnes déplacées et les personnes assimilées aux réfugiés remplissent les conditions requises pour l'accès à l'enseignement supérieur, la poursuite de programmes d'enseignement supérieur complémentaires ou l'exercice d'une activité professionnelle et ce même lorsque les qualifications obtenues dans l'une des Parties ne peuvent être prouvées par des documents les attestant».

Néanmoins, dans un [rapport](#)³ de 2016, le Comité de la Convention de Lisbonne veillant sur la mise en œuvre de ladite Convention a noté que, dans 35 des 50 pays examinés, cet article n'a jamais été formellement appliqué, ni par des lois nationales ni par des organismes ou des agences à l'échelle nationale.

Dans la plupart des systèmes éducatifs, les établissements d'enseignement supérieur jouissent d'une autonomie suffisante pour pouvoir décider sur la reconnaissance des qualifications pour accéder aux études et, dans certains cas, elles ont prévu des solutions flexibles tenant compte du niveau atteint par les étudiants même en l'absence de documents qui l'attestent. En raison de l'afflux de réfugiés pendant les dernières années, certaines universités ont encouragé un changement des politiques grâce à la collaboration avec les ministères ou avec des réseaux ou des agences pour la reconnaissance des qualifications dans le but de revoir les démarches, perfectionner les règles et faciliter le processus de reconnaissance en tant qu'un moyen d'accéder à l'enseignement supérieur aussi bien qu'au marché du travail. Sur la base des démarches déjà mises en œuvre pour d'autres groupes d'étudiants, certaines universités ont ciblé leurs services de reconnaissance sur les exigences spécifiques des réfugiés. De plus, les exemples choisis dans cette catégorie comprennent des approches innovantes spécialement mises en place par les agences pour la reconnaissance des qualifications. Dans la [Nouvelle stratégie de l'UE en faveur de l'enseignement supérieur](#)⁴ (2017), la Commission européenne s'engage expressément à soutenir le renforcement progressif et la transférabilité des bonnes pratiques telles que celles qui sont présentées dans cette catégorie.



ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans le [Communiqué d'Erevan \(2015\)](#)⁵, les ministres ont déclaré que «rendre nos systèmes éducatifs

³ http://www.enic-naric.net/fileusers/Monitoring_the_Implementation_of_the_Lisbon_Recognition_Convention_2016.pdf

⁴ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM%3A2017%3A247%3AFIN>

⁵ https://media.ehea.info/file/2015_Yerevan/70/7/YerevanCommuniqueFinal_613707.pdf

plus inclusifs est un objectif essentiel de l'Espace Européen, en raison de la diversification progressive de nos populations due à l'immigration et aux changements démographiques en cours».

A l'échelon européen, l'art. 27, n. 2, de la [Directive Européenne de 2011⁶](#) concernant les normes relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale (...) établit que «Les États membres permettent aux adultes qui se sont vu octroyer une protection internationale d'avoir accès au système éducatif général ainsi qu'au perfectionnement ou à la reconversion professionnels dans les mêmes conditions qu'aux ressortissants de pays tiers résidant légalement sur leur territoire».

Garantir un accès large et équitable à l'enseignement supérieur ne signifie pas seulement donner la possibilité d'obtenir gratuitement son diplôme, mais également de mettre à la disposition des étudiants en situation de vulnérabilité ou plus défavorisés toute une série d'outils et d'initiatives adaptés. En plus des bourses d'études et des aides financières, d'autres mesures destinées aux réfugiés prévoient des activités de proximité ("outreach") et des initiatives visant au recrutement ainsi qu'à donner aux potentiels étudiants réfugiés des informations de base sur le système d'enseignement supérieur et sur les opportunités offertes, sur les processus de suivi pédagogique et sur les aides à l'inscription. Les dernières mesures représentent le fondement de cette catégorie car elles permettent d'adopter une approche holistique par des activités de proximité ainsi que d'aider et d'informer précisément là où c'est le plus nécessaire.



SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS REFUGIES

Etroitement lié à la section précédente consacrée à l'accès à l'enseignement supérieur, le soutien financier aux étudiants et aux chercheurs réfugiés peut être assuré par des bourses d'études, par l'exonération d'impôts, par une contribution aux frais de subsistance ainsi qu'aux frais liés aux études, par des logements universitaires gratuits, etc.

De nombreuses initiatives présentées dans la *campagne «Bienvenue aux réfugiés»* de l'EUA s'efforcent d'offrir un soutien financier aux étudiants ainsi qu'aux chercheurs réfugiés en puisant souvent directement dans le budget des universités. Le soutien financier à l'échelon national – dans les Etats membres qui le prévoient déjà – ou même à niveau européen, pourrait contribuer à soutenir et renforcer ces mesures.

Depuis 2015, les réfugiés sont considérés par le programme Erasmus+ comme une population prioritaire, mais pas comme des bénéficiaires directs (si l'on exclut les licences OLS pour l'apprentissage des langues). Dans ses recommandations sur l'avenir du programme Erasmus+, l'EUA suggère la mise en œuvre d'actions de soutien spécifique pour les étudiants réfugiés en Europe avec notamment des bourses d'études à plein temps ([Recommandation 8⁷](#)).

Les initiatives présentées dans le Catalogue offrent un soutien financier notamment dans le cadre d'une plus large gamme d'activités et, dans certains cas, ont été fondées sur des méthodes innovantes pour la collecte de fonds destinés aux réfugiés.

⁶ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32011L0095&rid=1>

⁷ <http://www.eua.be/Libraries/publications-homepage-list/erasmus-recommendations.pdf?sfvrsn=2>



COURS DE LANGUES ET COURS DE SOUTIEN

Une connaissance excellente de la langue locale ainsi que de la langue d'enseignement sont les fondements du succès dans les études et dans la vie sociale. Avoir un niveau linguistique B2 ou même C1, est normalement une condition requise indispensable à l'admission aussi bien pour le système d'enseignement en général que pour chaque université. Même lorsque les cours universitaires sont dispensés en anglais, il faut souvent une connaissance de base de la langue locale pour s'intégrer au sein du campus dans la ville d'accueil.

De nombreuses universités offrent des cours de soutien pour aider les étudiants à remplir les autres conditions requises, notamment pour les cycles d'études qui mènent à une profession réglementée, ou pour permettre aux étudiants d'obtenir les crédits nécessaires en raison des programmes d'études différents, par exemple pour l'inscription à un Master. Les cours de soutien sont souvent donnés afin d'aider les étudiants à se familiariser avec des traditions universitaires différentes, avec l'écriture universitaires, les méthodes de recherche, les méthodes d'évaluation, etc.

Plus de la moitié des initiatives présentées dans la campagne «*Bienvenue aux réfugiés*» de l'EUA offrent différentes typologies de formation linguistique (voir section sur l'intégration). Les initiatives présentées dans cette catégorie adoptent une approche holistique et flexible et elles sont souvent adressées à des réfugiés formellement reconnus aussi bien qu'à des demandeurs d'asile.



MESURES EN FAVEUR DE L'INTEGRATION

L'Union Européenne reconnaît l'importance du rôle de l'enseignement en ce qui concerne l'intégration des ressortissants de pays tiers et la considère pour autant comme l'une des priorités politiques fondamentales dans son [Plan d'action 2016](#)⁸.

En plus de permettre l'accès à l'enseignement supérieur et d'organiser des cours de soutien et de langues, qui ont une valeur importante en vue de l'intégration, les universités offrent toute une série d'activités visant à l'inclusion. En général, celles-ci font partie d'une initiative plus grande et elles peuvent comprendre des échanges, des activités culturelles, des systèmes de parrainage ou de jumelage entre étudiants et chercheurs locaux et réfugiés, des projets de recherche et de publications conjointes, des leçons sur la culture locale, les droits humains ou encore des aides juridiques pour les réfugiés.



OPPORTUNITÉ DE TRAVAIL POUR CHERCHEURS ET MEMBRES DU PERSONNEL UNIVERSITAIRE RÉFUGIÉS

Dans le Catalogue des bonnes pratiques, plusieurs universités qui accueillent des chercheurs et/ou des membres du personnel universitaire réfugiés avaient affirmé avoir déjà mis en place un soutien à la

⁸https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/proposal-implementation-package/docs/20160607/communication_action_plan_integration_third-country_nationals_en.pdf

recherche d'emploi dans le cadre de la collaboration avec SAR (Scholars at Risk) et CARA (Council for At-Risk Academics).

De nouveaux projets ont été récemment développés qui s'ajoutent aux refuges académiques et mettent à la disposition des réfugiés d'autres **outils et principes directeurs**⁹ pour l'accueil des chercheurs réfugiés dans les campus. A l'échelon européen, EURAXESS a mis en place une **plateforme spécifique**¹⁰ pour les scientifiques réfugiés qui offre des opportunités d'emploi, des stages et des activités de parrainage.

Les initiatives présentées dans cette section visent à mettre en contact les chercheurs européens et réfugiés en vue de les aider à créer un réseau local, d'encourager les échanges dans les activités de recherche et les différents modes de financement de la recherche et la collaboration sur des projets.



FORMATION EN LIGNE POUR LES REFUGIES

La possibilité de donner accès à l'enseignement supérieur en ligne aux étudiants réfugiés n'est pas une nouveauté. De nombreuses initiatives en faveur des réfugiés ont été mises en place, parmi lesquelles l'apprentissage des langues en ligne, les cours de courte durée avec ou sans certification, ou encore des cours de Licence complets à l'aide des MOOCs (massive open online courses).

L'étude **MOOCs4Inclusion**¹¹, commissionnée par la Commission européenne et par la Direction Générale Centre Commun de Recherche (DG CCR), présente un tableau général de l'offre internationale d'apprentissage en ligne pour les réfugiés en évaluant son efficacité. Du point de vue des étudiants réfugiés, les modes d'apprentissage mixtes semblent avoir les meilleurs résultats.

Cet aspect est également mis en évidence dans les initiatives sélectionnées pour le Catalogue et incluses dans cette catégorie. Leur offre prévoit une formation mixte, avec des leçons en ligne ainsi qu'en salle de classe, ou des cours de formation en ligne inclus dans des initiatives de plus grande ampleur en faveur des réfugiés.



APPROCHES STRATEGIQUES

Certaines des initiatives présentées dans la campagne «*Bienvenue aux réfugiés*» de l'EUA faisaient déjà partie intégrante des missions des universités ou de leur planification stratégique. Par contre, la plupart des autres initiatives développées par les établissements ont été spécialement conçues à l'aide d'approches ascendantes venant des étudiants et des membres du personnel très engagés. Parallèlement, plusieurs universités ont développé des stratégies permettant de combiner leur engagement à l'égard des réfugiés avec des stratégies déjà mises en place en faveur de l'inclusion sociale.

L'accès à l'enseignement et la poursuite des études sont des aspects fondamentaux pour les étudiants ayant été des réfugiés aussi bien que pour ceux qui appartiennent à d'autres groupes défavorisés. D'après certaines recherches, les immigrés – y compris ceux de deuxième et troisième générations –

⁹ <https://www.uio.no/english/about/global/globally-engaged/academic-refuge/>

¹⁰ <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/science4refugees>

¹¹ <http://moocs4inclusion.org/>

se heurtent à plus d'obstacles pour l'accès aux études supérieures et ils ont une plus forte probabilité d'abandonner leurs cursus académiques.

Dans le but d'intégrer les réfugiés dans le monde de l'enseignement supérieur et de les encourager à continuer et à achever leurs études, les initiatives sélectionnées pour cette catégorie se fondent sur une planification stratégique comprenant toute une série d'activités: de l'information de base, un accompagnement pour l'admission aux cours, des services académiques, l'encouragement à la poursuite des études et parfois, la possibilité de remettre en question des pratiques d'apprentissage et d'enseignement qui ne seraient pas adaptés à ces étudiants en situation de vulnérabilité.



EMPLOYABILITE

L'employabilité est l'une des questions centrales de l'enseignement supérieur en Europe, débattue au sein des institutions européennes (voir [EF 2020¹²](#), [Projet pour la modernisation de 2011¹³](#)) et au sein du Processus de Bologne. D'après le Processus de Bologne, l'employabilité est entendue comme «l'aptitude à obtenir un premier emploi correspondant à sa formation ou à devenir travailleur indépendant, à conserver un emploi et à évoluer au sein du marché du travail». Dans ce cadre, le rôle de l'enseignement supérieur consiste, entre autres, à «fournir aux étudiants les connaissances, les aptitudes et les capacités dont ils auront besoin sur leur lieu de travail, ainsi que de leur offrir la possibilité de consolider leurs aptitudes tout au long de leur carrière (...)» ([Rapport sur le suivi de la mise en œuvre du processus de Bologne, 2015¹⁴](#)).

Par exemple, les établissements d'enseignement supérieur devraient garantir l'accès aux stages et cela notamment aux étudiants réfugiés. Elles devraient en outre fournir des informations spécifiques pour les étudiants réfugiés sur la situation du marché national du travail, un encadrement et un suivi formant aux entretiens de travail et expliquant le contexte culturel du pays d'accueil.



TRAVAIL HUMANITAIRE

Les premières initiatives mises en œuvres par les universités n'étaient pas spécialement adressées aux étudiants et aux chercheurs réfugiés ; elles visaient plutôt à fournir une aide humanitaire aux réfugiés en général : des logements pour les réfugiés qui venaient d'arriver, des activités caritatives telles que le bénévolat, la collecte de nourriture et de vêtements, la collecte de fonds, les services de renseignements ou encore le conseil juridique.

Entre temps, dans certains pays, d'autres universités ont mis en place leurs propres programmes. Les cas sélectionnés pour cette catégorie font état des activités menées dans ces pays qui, par leur position géographique, sont considérés comme une de «porte d'entrée» pour les réfugiés.

¹² http://ec.europa.eu/education/policy/strategic-framework_en

¹³ http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/repository/education/library/policy/modernisation_en.pdf

¹⁴ https://media.ehea.info/file/2015_Yerevan/73/3/2015_Implementation_report_20.05.2015_613733.pdf



COLLABORATION

Au début, quelques initiatives seulement parmi celles incluses dans la *campagne «Bienvenue aux réfugiés»* de l'EUA déclaraient expressément collaborer avec d'autres universités, ONG, pouvoirs publics, etc. Néanmoins, un an après le lancement de la campagne, une évidente tendance à la collaboration est apparue, aussi bien par des projets cofinancés avec des ressources nationales ou européennes que par des initiatives individuelles. Les universités collaborent de plus en plus pour partager des expériences et des aptitudes, perfectionner leur travail et améliorer leurs résultats.

L'étude menée en 2017 pour le Catalogue des bonnes pratiques inHERE a montré qu'à l'heure actuelle, la plupart des universités sont en train de coopérer entre elles. La mise en valeur de l'apprentissage entre pairs et du renforcement progressif des capacités des établissements sont parmi les objectifs principaux du projet inHERE : à partir des bonnes pratiques de ce Catalogue, toute une série de cours de formation pourront être mis en place au profit du personnel universitaire sur des aspects spécifiques de l'intégration des réfugiés dans l'enseignement supérieur.



BONNES PRATIQUES

BONNES PRATIQUES	Reconnaissance	Accès à l'enseignement supérieur	Soutien financier aux étudiants réfugiés	Cours de langues et cours de soutien	Mesures en faveur de l'intégration	Emploi pour chercheurs et membres du personnel	Formation en ligne pour les réfugiés	Approches stratégiques	Employabilité	Travail humanitaire	Collaboration
Arab-German Young Academy of Sciences and Humanities & Freie Universität, Berlin (DE)						✓			✓		
Université de Bielefeld (DE)		✓		✓							✓
Centro Servizio di Apprendimento Permanente (CAP) dell'Università di Bari (IT)	✓		✓								✓
Central European University (HU)		✓		✓	✓						✓
Université Complutense de Madrid (ES)			✓	✓				✓			
Démocratie & Entraide en Syrie, Ghosn Zeitoun (FR)			✓	✓							✓
Université de Gand (BE)	✓				✓						✓
Université Harokopio d'Athènes (EL) & ONG Study in Greece		✓					✓			✓	
Kiron Open Higher Education gUG (DE)		✓					✓				
LCC International University (LT)		✓	✓	✓							

BONNES PRATIQUES	Reconnaissance	Accès à l'enseignement supérieur	Soutien financier aux étudiants réfugiés	Cours de langues et cours de soutien	Mesures en faveur de l'intégration	Emploi pour chercheurs et membres du personnel	Formation en ligne pour les réfugiés	Approches stratégiques	Employabilité	Travail humanitaire	Collaboration
Université de Jyväskylä (FI)	✓										✓
Université de Poitiers (FR)			✓	✓							✓
Université de Porto & Global Platform 4 Syrian Students (PT)			✓								✓
Université de l'Égée (EL)				✓						✓	
University West (SE)				✓				✓	✓		✓
ZSI – Zentrum für Soziale Innovation / Centre for Social Innovation (CH)						✓			✓		
ZukunftsmachergUG (DE)				✓			✓				



HIGHER EDUCATION SUPPORTING
REFUGEES IN EUROPE



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Bonnes Pratiques



Reconnaissance



Accès à l'enseignement supérieur



Soutien financier aux étudiants réfugiés



Cours de langues et cours de soutien



Mesures en faveur de l'intégration



Emploi pour chercheurs et membres du personnel



Formation en ligne pour les réfugiés



Approches stratégiques



Employabilité



Travail humanitaire



Collaboration

PARTENAIRES



(coordinator)



SAPIENZA
UNIVERSITÀ DI ROMA



UNIVERSITAT DE
BARCELONA



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



EUA
European University Association



(associate partner)

Pour en savoir plus:
www.inhereproject.eu